



UN NOUVEAU MANDAT, UN NOUVEAU CONSEIL, UNE NOUVELLE ÉQUIPE !

ÇA Y EST ! Après une période un peu compliquée liée à la pandémie, et une remise en route des différents services, nous sommes fins prêts à relever avec vous les défis communaux ! Et voici pour commencer quelques grandes lignes du projet municipal.

L'objectif majeur est de faire d'Argenton une association de communes attractives possédant chacune leurs atouts propres mais fédérées autour de projets communs qui doivent servir l'ensemble de la communauté, cela signifie pour nous que toutes les communes seront parties prenantes des projets. C'est pourquoi, le principe auquel toute l'équipe souscrit est l'équité.

Au cours d'une phase de concertation de l'ensemble des acteurs locaux de tout le territoire, phase que nous poursuivons encore à ce jour, nous voulons préciser, affiner le diagnostic de l'état d'Argenton afin d'élaborer les projets les plus sensés, les plus réalistes, les plus ciblés et les plus urgents que l'on pourrait concrétiser.



Parmi les nombreux projets en perspective sur lesquels nous avons déjà travaillé, certains sont achevés comme la salle omnisports, chantier initié par nos prédécesseurs, un premier nettoyage des villages et le décapage des pavés, l'entretien des cimetières au début de l'été, en cette rentrée, la mise en sécurité de certaines voies communales, du rond-point d'Argenton Les Vallées...



Des actions sont aussi en ce moment en cours de réalisation, par exemple, l'entretien des très nombreux chemins communaux, d'autres sont encore à venir comme la rénovation de la base de plein air, la remise en état des salles des fêtes, d'autres enfin sont à l'étude comme la salle de réception, le projet de la nouvelle station d'épuration (compétence de L'Agglo2b).

Au cours de ce mandat, nous aurons à cœur de valoriser à la fois l'environnement bâti et notre espace naturel, notre cadre de vie, notre beau paysage.

Nous pensons aussi à la jeunesse avec des jeux pour les enfants (pour le moment déjà en place depuis peu à Sanzay et à La Coudre), à la



création d'une maison d'assistantes maternelles et à des nouveaux jeux pour les adolescents.

Il est vrai, Argenton possède déjà une forte attractivité qu'il s'agit de renforcer et de conforter, le marché qu'il faut soutenir, le cabinet médical, les écoles, les commerces, les associations... Nous chercherons en effet à attirer de nouvelles familles pour que vive et se dynamise notre commune.

Ensemble nous souhaitons réaliser dans l'avenir ces objectifs en gardant toujours à l'esprit un principe d'intérêt commun, de réalisme et de proximité.

**Merci à toutes et à tous de votre soutien.
Au plaisir de vous voir.**

La situation épidémique en France nous oblige à prendre des précautions et nous incite à être tous vigilants en cette période de nouveau confinement.

Sur le site internet de la mairie vous trouverez les réglementations diverses et procédures sanitaires en vigueur en ce moment et susceptibles d'évoluer au fil du temps. Un panneau informatif est également présent devant le bâtiment de la mairie. L'équipe municipale et les agents de l'accueil sont à votre disposition pour répondre à vos questions. Des formulaires papier d'attestation de déplacement sont disponibles à l'accueil. Prenez soin de vous et de vos proches.

N° Samu 15 - N° pompiers 18



LES ÉLUS DE VOTRE COMMUNE



Armelle CASSIN, 59 ans

LE MAIRE

Maire d'Argentonnay et maire déléguée d'Argenton les Vallées

Vice Présidente de l'Agglo2b en charge de l'environnement et du développement durable et milieux aquatiques

LES ADJOINTS



Gérard BONNIN, 73 ans

1^{er} adjoint en charge des finances, des ressources humaines et de l'urbanisme



Annie MORIN, 59 ans

2^{ème} adjointe en charge de l'animation, des affaires culturelles, de la vie associative et des sports.



Stéphane NIORT, 59 ans

3^{ème} adjoint en charge de la gestion de la voirie et des déchets



Christine JAQUET, 54 ans

4^{ème} adjointe en charge des affaires scolaires et périscolaires, la jeunesse et France Services



Michel GUILLOTEAU, 68 ans

5^{ème} adjoint en charge de la gestion des bâtiments

LES MAIRES DÉLÉGUÉS



Christine GRELLIER, 53 ans

Maire déléguée d'Ulcot, en charge de la gestion des salles des fêtes et associatives



Patricia GUEDON, 42 ans

Maire déléguée de La Coudre, en charge du tourisme sur Argentonnay en lien avec l'Agglo2b



Sébastien LAVILLONNIERE, 42 ans

Maire délégué de La Chapelle Gaudin, en charge du développement artisanal et économique en lien avec l'Agglo2b



Estelle NOGUES, 43 ans

Maire déléguée du Breuil sous Argenton, en charge de la petite enfance sur Argentonnay en lien avec l'Agglo2b



Marie-Catherine PIERROIS, 61 ans

Maire déléguée de Moutiers sous Argenton, en charge des espaces verts et du cadre de vie

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



Colette BILLY, 72 ans

Conseillère municipale déléguée en charge des affaires sociales et de la solidarité



Gwenn LE GROS, 49 ans

Conseillère municipale déléguée en charge de la communication



Hugues MENUAULT, 52 ans

Conseiller municipal délégué en charge du petit patrimoine bâti, des cimetières, des berges et des barrages



Claude ROCHAIS, 67 ans

Conseiller municipal délégué en charge de la revitalisation

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Marine ARNAULT, 28 ans

Conseillère municipale



Murielle BAUDRY, 42 ans

Conseillère municipale



Leslie BERNARD-PLÉAU, 37 ans

Conseillère municipale



Thierry BREBION, 57 ans

Conseiller municipal



Yves BRUNET, 68 ans

Conseiller municipal



Jérôme DESCHAMPS, 36 ans

Conseiller municipal



Jean-Paul GODET, 60 ans

Conseiller municipal



Magali HERISSÉ, 48 ans

Conseillère municipale



Jacky MEUNIER, 62 ans

Conseiller municipal



Jean-Pierre NÉBAS, 68 ans

Conseiller municipal



Fabrice NIGOT, 49 ans

Conseiller municipal



Liliane PINET, 67 ans

Conseillère municipale



LES COMMISSIONS

Huit commissions ont été créées. Elles sont présidées par Armelle CASSIN et pilotées par un adjoint au maire ou un maire délégué. Elles sont force de proposition et de réflexion ; elles ont un rôle consultatif et n'ont pas directement de pouvoir décisionnel.



BÂTIMENTS

Elle a pour rôle de proposer des orientations pour l'entretien et le devenir de certains bâtiments. Suite à un état des lieux, la charge d'entretien de l'ensemble de notre patrimoine bâti a été établie.

Une étude du réaménagement de la base de plein air est en cours. Parallèlement la commission envisage de travailler sur le projet d'une salle de réception à Argentonnay Les Vallées.

Pilote : Michel GUILLOTEAU

Membres : Yves BRUNET, Christine GRELLIER, Hugues MENUAULT, Jacky MEUNIER, Jean-Pierre NÉBAS

ESPACES VERTS & CADRE DE VIE

Elle a pour fonction de rendre plus agréable le cadre de vie de la commune en soignant son entretien, son esthétique et son attractivité.

Elle débutera son action par l'embellissement de nos places et de nos entrées de bourg (plantation d'arbres, fleurissement des points stratégiques...).

Elle a pour charge globale de développer le potentiel touristique d'Argentonnay tout en séduisant de nouveaux habitants.

Pilote : Marie-Catherine PIERROIS

Membres : Thierry BREBION, Jérôme DESCHAMPS, Christine JAQUET, Estelle NOGUES, Liliane PINET



URBANISME



Elle assure un rôle de surveillance sur l'évolution de l'espace public, tout d'abord; elle vérifie dans le respect du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), que les permis de construire soient respectés.

Elle s'attache également à prévoir des zones de constructions nouvelles (lotissements) et se projette sur l'évolution du bâti ancien. Elle se doit d'envisager une revitalisation des quartiers délaissés, en ayant une vision sur le moyen et long terme afin de restructurer certains îlots et de proposer des possibilités d'habitat de qualité en centre bourg.

Pilote : Gérard BONNIN

Membres : Jean-Paul GODET, Patricia GUEDON, Hugues MENUAULT, Marie-Catherine PIERROIS, Claude ROCHAIS

VOIRIE

Elle a pour charge principale de répondre aux demandes adressées par les usagers, à la mairie, en matière d'entretien de la voirie et des chemins. Pour cela, elle agit en étroite collaboration avec les services techniques afin de déterminer leurs interventions.

Cependant, pour certains travaux comme l'élagage, le remblaiement ou le curage des fossés, elle fait appel au syndicat de voirie ou aux entreprises de travaux publics locales.



Sa mission est également de prévoir les investissements en termes de sécurisation, de réfection des chaussées et des trottoirs ainsi que d'enfouissement des réseaux en concertation avec les élus. L'épidémie de COVID 19 a quelque peu retardé le broyage des chemins de randonnées mais nous nous attelons à les nettoyer dans les mois à venir d'ici la fin de cette année.

N'hésitez pas à contacter nos services en mairie, nous ferons de notre mieux pour répondre à vos attentes.

Pilote : Stéphane NIORT

Membres : Thierry BREBION, Yves BRUNET, Jérôme DESCHAMPS, Michel GUILLOTEAU, Jacky MEUNIER



SPORT

La commission sport est une instance de réflexion, de concertation. Elle donne un avis et est force de propositions auprès du Conseil Municipal à qui revient la décision.

Ses actions sont les suivantes :

- Relations avec les associations sportives du territoire, représentation de la commune aux assemblées générales et aux manifestations sportives organisées à Argentonny.
- Gestion de la mise à disposition des équipements sportifs.

Pilote : Annie MORIN

Membres : Marine ARNAULT, Colette BILLY, Murielle BAUDRY, Christine JAQUET, Stéphane NIORT



FINANCES

Elle établit avec le Maire un budget qui est soumis au vote du conseil municipal, afin d'assurer le financement des charges de fonctionnement (salaires, écoles, cantine, entretien de l'espace public...) et prévoit aussi le financement des projets d'investissement (les coûts, les différentes sources de financements, les emprunts et la capacité de leur remboursement).

La commission doit également s'assurer de la bonne utilisation des fonds publics pour apporter le meilleur service à la population, dans l'intérêt général.

Pilote : Gérard BONNIN

Membres : Michel GUILLOTEAU, Sébastien LAVILLONNIERE, Jean-Pierre NEBAS, Claude ROCHAIS

CULTURE, ANIMATIONS & ASSOCIATIONS

La commission Culture, Animations et Associations est chargée d'animer la commune d'Argentonny, de fédérer les habitants, les associations, les partenaires de la commune autour de projets, de faire appel aux ressources de chacun afin de créer des événements.

Au niveau de l'animation culturelle, elle exerce les fonctions suivantes :

- Organisation et suivi des manifestations festives ou commémoratives, gestion du protocole et des cérémonies officielles.

En ce qui concerne la vie associative :

- Relations avec les associations du territoire, représentation à leurs assemblées générales et présence aux événements
- Suivi des demandes de financement en collaboration avec l'adjoint aux finances
- Relations et suivi avec le Comité de jumelage concernant les villes de Comynnes et de Renescure (délégations, anniversaires, ...)

Pilote : Annie MORIN

Membres : Marine ARNAULT, Patricia GUEDON, Magali HERISSÉ, Christine JAQUET, Gwenn LE GROS



PETITE ENFANCE, SCOLAIRE & JEUNESSE

Ses trois items sont : grandir, se construire et expérimenter.

Elle étudie toutes les demandes émanant des structures « enfance et jeunesse ». Elle promeut les structures existantes sur la commune et renforce les actions.

Elle émet des avis en matière de besoins pour les enfants et les jeunes en étroites relations avec les acteurs principaux (les équipes pédagogiques des écoles, le personnel communal affecté aux groupes scolaires, le Centre socio-culturel « La Colporteuse » pour la jeunesse, l'association « le Club Argentonny » pour le

périscolaire et les parents d'élèves).

Elle répond aux attentes des différents partenaires éducatifs et des parents dans la mesure de ses possibilités.

Elle se doit d'anticiper les besoins, d'étudier et de suivre les demandes liées à la vie scolaire, périscolaire et de loisirs.

Pilote : Christine JAQUET

Membres : Leslie BERNARD-PLÉAU, Patricia GUEDON, Sébastien LAVILLONNIERE, Annie MORIN, Estelle NOGUES





MARCHÉ DES PRODUCTEURS DE PAYS



Les gourmands l'attendaient, le marché de Producteurs de pays a fait son retour « masqué » à Argenton le vendredi 7 août dans la soirée.

La municipalité a organisé avec le concours de la Chambre d'Agriculture, des comités des fêtes de Boësse, du Breuil sous Argenton, de la Chapelle Gaudin et de Moutiers sous Argenton, le 16^{ième} Marché de Producteurs du pays argentonnois.

Nous remercions également Phillipe BRÉMOND, conseiller départemental, Jérôme BARON, représentant de la chambre d'agriculture ainsi que l'ensemble des bénévoles qui ont contribué au succès de cet événement.

La mise en place d'un protocole de distanciation a permis de respecter les règles sanitaires en vigueur pour éviter les risques de contamination par la Covid19.

Toutes ces précautions n'ont pas empêché les participants de passer une excellente soirée, grâce à cette recette concoctée sagement :

Prenez une bonne dose de bonne humeur

Ajoutez-y un bouquet de produits frais, naturels ou cuisinés

Parsemez de paillettes de qualité et de saveurs

Mélangez le tout,

Versez-y quelques gouttes d'animations comme on les aime

Et surtout, n'oubliez pas d'épicer de rencontres conviviales et passionnantes avec les producteurs locaux.

Ce grand marché gourmand, le plus important du département, s'est donc déroulé sur la place de la mairie dans une ambiance estivale sous les accords sonores des Echos du lac et de l'accordéoniste Claude POUPEAU.

À nouveau, les visiteurs ont pu goûter aux spécialités des Producteurs de pays et aux produits fermiers, 100% locaux.

Ce fut un rendez-vous mettant à l'honneur les productions locales, les circuits courts et les savoir-faire de notre terroir. Cette année encore, des produits artisanaux, de qualité et de saison ont pu être proposés aux gourmets venus nombreux.

Pour les consommateurs, ce fut aussi l'occasion, non seulement d'acheter en direct leurs produits, mais aussi de déguster, de découvrir et d'échanger...

Pour les exposants enfin, cet événement constitue une véritable plus-value, c'est pour eux la reconnaissance des spécificités du travail qu'ils pratiquent au quotidien.

Au final, un beau marché promouvant les savoir-faire, le plus souvent traditionnels.

VIVEMENT L'ÉDITION 2021 !





DÉPARTS À LA RETRAITE

Nos deux agents, Marie-Claude et Colette (également amies dans la vie) ont fait valoir cette année leurs droits à une retraite bien méritée.



- Marie-Claude COURTIN a été, à partir de juin 1985, secrétaire de mairie de la Chapelle Gaudin puis à Argentonnay, jusqu'au 1^{er} juillet 2020.

- Colette OLIVIER, arrivée en 2017 dans notre collectivité, en tant que cantinière à l'école de Moutiers / La Chapelle, a eu le plaisir de préparer de bons petits plats aux enfants, en leur faisant découvrir notamment la « pasta-chouta », une de ses fameuses spécialités.

Elle est remplacée par Emilie MARTINEAU, qui, à son tour va régaler les enfants.

Nous souhaitons aux deux amies une bonne retraite, en compagnie de leur famille, et la bienvenue à Emilie.

Claudine Fuseau et Christian Debarre ont également fait valoir leurs droits à la retraite.



De gauche à droite, Colette Olivier, Christine Jaquet, adjointe, et Emilie Martineau

UNE PENSÉE...



Un mot, une pensée pour regretter le départ d'Evelyne GUILLOTEAU, agent de la commune qui nous a quitté trop tôt, trop vite.

Nous pensons fort à elle. La cantine du Chat

Perché ne résonnera plus de sa voix au milieu des enfants qu'elle aimait tant et qui le lui rendaient bien.

Des générations d'argentonnaisiens se souviendront de sa gentillesse et de sa disponibilité.

PRENONS SOIN DE NOS AÎNÉS



Défi à la belote au club du troisième âge avant le deuxième confinement

Nous vivons une période inédite depuis mars, ce n'est pas simple; ces instants vécus sont complexes pour chacun d'entre eux et d'entre nous. Plus que jamais nos valeurs sont nos armes : la solidarité et la bienveillance.

La solidarité intergénérationnelle apparaît ainsi comme le meilleur moyen pour éviter de laisser nos aînés confrontés à un vide relationnel.

La bienveillance se résume à une petite visite, prendre un café, en suivant le protocole sanitaire, un coup de téléphone, toutes ces petites attentions pour être à l'écoute de nos anciens, nous rapprocher d'eux, pour les rassurer.

À l'Ehpad « le lac » comme à domicile, il est important de maintenir le lien social avec nos aînés tout en respectant les gestes barrières.

GESTION DES DÉCHETS ET PROPRETÉ À ARGENTONNAY

La problématique de la gestion des déchets est un sujet important. L'Agglo2B en a la compétence, son prestataire change au 1^{er} janvier. Néanmoins, en attendant, nous vous prions, tous et toutes, de bien vouloir veiller à la propreté des lieux et des bacs de dépôts. Nous vous remercions de votre implication citoyenne.

À noter qu'à partir du 1^{er} novembre 2020, les quatre conteneurs situés sur la place Bergeon à Argenton Les Vallées se trouveront placés pour plus de discrétion sur la dalle béton vers le parking du cimetière, rue de La Sablière.

Respecter le vivre ensemble doit être une priorité commune, aussi nous invitons les propriétaires de nos amis les chiens, à ramasser après eux les besoins sur la voie publique de leur animal. La propreté étant l'affaire de tous, nous comptons sur vous.

ENTRETIEN DES CIMETIÈRES D'ARGENTONNAY

Une partie du mur d'enceinte du cimetière d'Argenton Les Vallées s'est vu recouvert d'un crépi flambant neuf !

Le pilier d'entrée gauche du cimetière de La Coudre va bientôt être redressé. L'ensemble de ces travaux est réalisé par l'entreprise de maçonnerie Gaboreau.

Les services techniques travaillent à la propreté de ces lieux de recueillement et de mémoire. A La Chapelle Gaudin une expérimentation de végétalisation des intertombes par exemple est en cours : de la fétuque ovine a été récemment semée. Enfin, un inventaire des différents états des concessions a été entamé : de petites pancartes : « concession échue » et « concession en état d'abandon » sont posées à

Argenton Les Vallées et à La Chapelle Gaudin dans un premier temps et bientôt dans les autres cimetières d'Argentonnay. Merci à toute personne ou famille de prendre contact avec la mairie afin de signaler toute information à ce sujet.

Il est rappelé que le port du masque est désormais obligatoire aux abords et dans les cimetières, suite à l'arrêté préfectoral du 17 octobre 2020. Merci de respecter les consignes sanitaires en vigueur.





1000 CHANTIERS

Afin de relancer l'économie durant cette période compliquée, le conseil départemental a mis en place un programme d'aide pour accompagner les communes sur des petits investissements et ainsi favoriser l'artisanat. L'aide est de 50% sur des travaux n'excédant pas 10 000€, la commune d'Argentonnay va déposer plusieurs dossiers, notamment la réfection de la toiture du lavoir d'Argenton Les Vallées, un panneau d'informations pour les associations près du rond point, la création d'un SAS d'entrée à la salle communale de Boësse... cinq dossiers peuvent être présentés ; la date limite des dépôts est fixée au 16 décembre 2020.

RECENSEMENT

Le recensement de la population d'Argentonnay se déroulera du 21 Janvier au 20 Février 2021. La tenue de ce dernier est soumise aux décisions du préfet en fonction de l'évolution du COVID 19.



A cet effet, vous recevrez le moment venu la visite d'un agent recenseur.

En vous remerciant de votre coopération.

Informations sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr

URBANISME

Avant tous travaux, nous vous invitons à contacter le service urbanisme (Mme RENAULT) afin d'identifier la formalité à déposer en mairie (Déclaration Préalable ou Permis de construire). Le service urbanisme de la commune d'ARGENTONNAY et les services «Habitat et économies d'énergie» et «l'Espace Info-énergie» de l'Agglomération du bocage bressuirais sont à votre disposition dans le cadre de la revitalisation et l'embellissement du centre-bourg, n'hésitez pas à les contacter.

COVID 19 : CONSÉQUENCES SUR LA VIE SOCIALE ET ASSOCIATIVE

En ces temps difficiles où le pays traverse une deuxième vague de pandémie de la covid 19, la municipalité d'Argentonnay tient à présenter aux diverses associations et particuliers qui avaient prévu des manifestations, des spectacles, des animations, ses sincères excuses pour les restrictions ou les annulations au dernier moment de certains événements.

En effet, les directives de la préfecture que l'on doit transmettre et appliquer sont évolutives

comme l'est la situation de la maladie dans le pays et nous contraint à nous adapter au jour le jour aux aléas. La préfecture étant à même de nous envoyer à tout moment de nouvelles consignes, nous vous en ferons part au fur et à mesure et cela le plus rapidement possible.

Nous renouvelons notre soutien aux organisations et aux associations et nous nous excusons encore pour la gêne et les désagréments occasionnés par ces mesures de dernières minutes.

SOUTIEN

La commune d'Argentonnay en relation avec l'Agglo2b souhaite apporter un soutien aux artisans, commerçants et agriculteurs de son territoire. Si vous souhaitez vous installer dans notre commune, vous êtes porteurs de projets et désirez-vous développer, recruter ou vendre, n'hésitez pas à nous contacter. Engagés au développement économique, nous sommes là pour vous apporter les renseignements nécessaires.

Être à votre écoute reste notre priorité. Nous collectons les informations et pour cela le service de l'accueil note toutes vos idées et propositions. N'hésitez pas à communiquer et à échanger avec nous.

Si vous souhaitez également rencontrer l'un de vos maires délégués, il vous suffit de prendre contact avec l'accueil de la mairie qui planifiera un rendez-vous.



Cette année, nous avons le plaisir de vous offrir un AGENDA 2021 aux couleurs d'Argentonnay !



11, place Léopold Bergeon – Argenton Les Vallées
79150 ARGENTONNAY
Tél : 05 49 65 70 22
accueil@argentonnay.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30
Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h à 17h
FERMÉ le mercredi après-midi

La Mairie et France SERVICES sont à votre service et peuvent vous aider dans toutes vos démarches administratives : Carte d'identité, Permis de conduire, Carte grise, Aide pour la CAF, Aide pour une assistante sociale, Déclaration pôle emploi, chèques-CESU, impôts...

PUBLICATION QUADRIMESTRIELLE DE LA COMMUNE D'ARGENTONNAY

Directrice de la publication : Armelle CASSIN,
Responsable de la communication : Gwenn LE GROS

Remerciements : à Aurélie CORNUAULT, secrétaire à la communication, ainsi qu'à l'ensemble des opérationnels mis à contribution, élus et agents pour leur participation, implication et leurs aides précieuses.

Création et impression : L'Impression créative